

Nouvel An musical à Varsovie

Séjour culturel Nouvel An à Varsovie, et gala de la Saint-Sylvestre à l'Opéra national

Séjour 4 jours



La lumière d'hiver sied parfaitement à Varsovie, ville-phénix unanimement considérée comme un chef-d'œuvre de restauration urbaine. La capitale polonaise, en effet, a retrouvé sa beauté d'avant 1945 : ses remparts, son château, la célèbre Voie royale, élégante promenade bordée d'édifices grandioses, le Parc Lazienki, les quartiers de la Vieille Ville autour de la cathédrale Saint-Jean évoquent une grandeur plusieurs fois centenaire, mêlant avec élégance les styles gothique, Renaissance, baroque et classique.

Ville d'art et d'histoire, Varsovie est également une grande capitale

musicale : le musée Frédéric Chopin au palais d'Ostrogscy et, en point d'orgue, le **gala de la Saint Sylvestre à l'Opéra national de Varsovie**.

Quelques points forts :

- le **gala de la Saint Sylvestre à l'Opéra national en première catégorie** ;
- le musée Frédéric Chopin ainsi que le musée national de Varsovie ;
- le dîner de réveillon dans un restaurant typique de la ville ;
- un hôtel 4* historique idéalement situé.

Journée 1

Vol Paris / Varsovie

Vol régulier Paris / Varsovie dans la matinée.

Transfert à l'hôtel pour déposer les bagages.

Déjeuner libre.

Nos visites débiteront au **musée de la vie sous le communisme en Pologne**. Cette petite maison-musée retrace, au travers d'objets variés de l'époque, le quotidien des Polonais sous l'ère de la République populaire de Pologne. Un musée original et passionnant, avec notamment la reconstitution d'un appartement typique, d'un magasin, d'un bureau de dignitaire... De quoi imaginer la vie quotidienne des polonais à l'époque du communisme.

Puis un tour d'orientation en autocar nous donnera un premier aperçu de **Varsovie**. La ville, après avoir gravement souffert durant la Seconde Guerre mondiale, a retrouvé après une décennie de restauration, toute sa splendeur d'antan. Depuis le château s'ouvre une perspective majestueuse longue de quatre kilomètres appelée la Voie royale, jalonnée de bâtiments prestigieux dont les églises **Sainte-Croix** qui conserve le cœur de Chopin, et **Sainte-Anne**, de style baroque, qui a miraculeusement échappé aux destructions de la guerre.

Installation à l'hôtel, dîner libre et nuit à Varsovie.

Journée 2

La Vieille Ville, le musée Frédéric Chopin, dîner de réveillon

Ce matin, nous visiterons la **Vieille Ville**, entièrement restaurée d'après des dessins et documents anciens. Elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, en hommage à la qualité du travail accompli par les restaurateurs. La **cathédrale Saint-Jean** est l'exemple caractéristique d'une église-halle. C'est là que furent couronnés les derniers souverains de Pologne, et que repose Hemyk Sienkiewicz, prix Nobel de littérature, auteur de *Quo Vadis*.

Déjeuner au restaurant.

Nous découvrirons cet après-midi le **musée Frédéric Chopin** installé dans le palais d'Ostrogscy. Datant des années 30, il retrace le parcours du célèbre compositeur à travers des manuscrits originaux, partitions et autres effets personnels.

A 20 heures, nous assisterons au gala de la Saint-Sylvestre à l'Opéra national de Varsovie - Auditorium Moniuszko.
Places en **première catégorie**.

Dîner de réveillon avec animation musicale.

Nuit à Varsovie.

Journée 3

Le Parc Lazienki, le musée national

Ce matin, nous découvrirons le **Parc Lazienki**, inchangé depuis sa création et jalonné de nombreux monuments dont le palais sur l'eau, datant de la fin du XVIII^e siècle et construit pour Stanislas Auguste Poniatowski, l'orangerie, le théâtre royal, un amphithéâtre...

Déjeuner au restaurant.

Puis, nous nous rendons au **musée national** qui présente des collections précieuses de l'Antiquité et du Moyen Age, des peintures polonaises et européennes, ainsi qu'un département d'arts graphiques, numismatique et céramiques.

Dîner libre et nuit à Varsovie.

Journée 4

Le château royal, vol de retour à Paris

Ce matin, au **château royal**, nous visiterons les appartements de Stanislas Poniatowski. La salle de bal construite vers 1740, fut le cadre privilégié des événements importants de la vie de la cour. La **salle Canaletto** rassemble vingt-trois toiles du neveu du peintre, Bellotto (nommé Canaletto en Pologne), dont le travail d'exécution des détails a permis de reconstituer à l'identique les monuments anciens de la ville.

Déjeuner au restaurant.

Transfert à l'aéroport et envol vers Paris.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ du 30 décembre 2021 au 2 janvier 2022 (4 jours, 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Aurélien Davrius. Maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais et docteur en histoire et en histoire de l'art.

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 595,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 595,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +205,00 € / personne

Taxes aériennes au 21 janvier 2021, comprises dans le prix : 74,00 € dont 44,00 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **75,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Vols sur compagnie régulière LOT Polish Airlines

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 30/12/2021 - 10:45	Varsovie WAW 30/12/2021 - 13:00	LO332
Varsovie WAW 02/01/2022 - 16:25	Paris - Charles de Gaulle CDG 02/01/2022 - 18:55	LO335

Compagnies aériennes alternatives : Air France, Lufthansa, Austrian Airlines, Swiss International Airlines

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- les vols internationaux ;
- les taxes d'aéroport ;
- un autocar privé pour les transferts aéroport / hôtel / aéroport, ainsi que pour le programme de visite ;
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits-déjeuners ;
- trois déjeuners, hors boissons ;
- le dîner de réveillon, boissons incluses ;
- le gala de la Saint-Sylvestre avec un verre de bienvenue, places en première catégorie ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes et d'un guide local francophone ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- l'assistance rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres", soit un déjeuner et deux dîners ;
- les boissons, hormis au dîner de réveillon ;
- le port des bagages ;
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs ;
- les dépenses personnelles ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

Informations relatives aux spectacles : *Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulations ou modifications (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerions dans les plus brefs délais. Les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants, de ce fait il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie.*

Ce prix est calculé sur la base d'un contingent alloué par l'organisateur des spectacles. Au-delà d'un certain délai, les places de spectacle peuvent ne plus être disponibles dans la catégorie mentionnée. L'organisateur peut alors nous proposer des places de catégorie inférieure. Dans ce cas nous répercuterions la différence de coût, à la baisse, lors de votre inscription.

*D'autre part, il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix des places de spectacles non revendues (jusqu'à **140€** par personne).*

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Varsovie - **Polonia Palace 4★**

Cet hôtel de charme est idéalement situé dans le centre-ville. Les chambres sont élégamment décorées et équipées de tout le confort moderne (télévision, mini-bar, sèche-cheveux, ...).

<http://www.poloniapalace.com>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;

- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Pologne

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Pologne moins de trois mois.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Pologne - 1, rue de Talleyrand 75007 Paris - Tel : 01.43.17.34.00 - Site web :

<http://www.paryz.msz.gov.pl>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre la Pologne et la France.

Climat : le climat continental de la Pologne est plus contrasté que celui de la France. L'hiver est froid et enneigé, prévoyez des vêtements chauds. Le printemps et l'automne offrent des températures agréables, il est toutefois utile d'emporter un lainage pour les soirées. Prévoyez en toute saison un vêtement imperméable et des chaussures confortables. En été, les températures moyennes avoisinent 25°C à Varsovie.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations et d'emporter avec soi le traitement en cours, si tel était le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la monnaie utilisée en Pologne est le Zloty (1€ = 4.55 Zloty). La monnaie divisionnaire est le Grosz. Les principales cartes bancaires sont acceptées dans bon nombre de magasins, restaurants à devises et dans les grands hôtels. Les chèques de voyage ne sont acceptés que dans les grandes banques et les grands hôtels.

Tenue vestimentaire : il est d'usage, en Europe de l'Est et centrale, de se vêtir élégamment lors des représentations dans les théâtres ou opéras de la ville.

Photo : tous les appareils photo et caméras sont autorisés. Il est nécessaire de les déclarer à la douane. Avant toute prise de vue, demandez leur consentement aux personnes que vous souhaitez photographier.

Pourboires : ils sont volontiers acceptés si vous êtes satisfait des services de vos guides et chauffeurs.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Pologne, composer 0033, puis le numéro à 9 chiffres de votre correspondant (sans le 0 initial).

Électricité : le courant est de 220 volts. Les prises sont en principe identiques à celles que l'on trouve en France. Par précaution, il est préférable d'emporter un adaptateur pour prise américaine, car dans certains hôtels, il sera indispensable.

Adresses et numéro utiles :

- office de tourisme de Pologne 10 rue Saint Augustin 75002 Paris - Tél: 01.42.44.19.00
- Institut polonais 31, rue Jean Goujon 75008 Paris - Tél: 01.53.93.90.10
- ambassade de Pologne en France 1, rue de Talleyrand 75343 Paris Cedex 07 - Tél: 01.43.17.34.05
- ambassade de France à Varsovie - Tél: +48.22.529.30.00 - Fax: +48.22.529.30.04
- consulat général de France à Cracovie - Tél: +48.12.424.53.00 - Fax: +48.12.424.53.20

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ [https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/pologne/#).

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Pologne

Histoire

- Histoire de la Pologne, Daniel Beauvois, Hatier
- Histoire des pays de l'Est, Henry Bogdan, Tempus, Perrin
- Histoire des chevaliers Teutoniques, Kristjan Toomaspoeg, Flammarion
- Les Slaves, Francis Conte, Albin Michel
- Après le Communisme : Mythes et Légendes de la Pologne Contemporaine, Frybes et Michel, Bayard
- Frédéric Chopin, Tadeusz Zielinski, Fayard

Littérature, poésie, théâtre

- Œuvres de W. Gombrowicz Quarto, Gallimard
- Monsieur Cogito et Autres Poèmes de Z. Herbert, Fayard
- Le pianiste, Wladylaw Szpilman, Laffont
- Complexe Polonais de T. Konwicki, Robert Laffont
- Histoire de la Littérature Polonaise de Cz. Milosz prix Nobel de littérature en 1980, Fayard
- Kordian de J. Slowacki, L'Age d'Homme
- La Boutique de l'Orfèvre de K. Wojtyla, pièce de théâtre écrite en 1960 par le futur pape Jean-Paul II, Cana/Cerf
- La Noce de S. Wyspianski, pièce de théâtre écrite par l'un des fondateurs du théâtre moderne polonais, Christian Bourgeois
- Un Chemin d'Espoir, L. Walesa, Fayard

Guides

- Guide Bleu Evasion, Hachette
- Le Grand Guide de la Pologne, Bibliothèque du voyageur, Gallimard